

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Porte-de-Savoie (73800)

Premier tour

– le 07/06/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Y inclure des objectifs mesurables quantifiés (budget annuel, objectif en % de part modale, kilomètres de pistes cyclables réalisés et en projets, priorités et phases de réalisation, nombre de places de stationnement vélo,...)

Ghislain Garlatti (Francin-Les Marches 2020 nouveau démocratique)

Pas de commentaire

Action n°2

Affecter au moins 1% du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Ghislain Garlatti (Francin-Les Marches 2020 nouveau démocratique)

On a prévu un budget supérieur à 1% pour la mobilité (mais non participatif). On a prévu un budget participatif mais pas pour la mobilité.

Action n°3

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Afin de co-construire une politique mobilité cohérente, il est essentiel de dialoguer régulièrement avec les différents acteurs, dont les représentants des cyclistes et des usagers, en amont des projets et des révisions de documents d'urbanisme. Cette concertation permet de mieux adapter les projets aux besoins des habitants et de s'assurer de la cohérence des choix techniques au regard des pratiques.

Ghislain Garlatti (Francin-Les Marches 2020 nouveau démocratique)

Deux fois par an?

Action n°4

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Ghislain Garlatti (Francin-Les Marches 2020 nouveau démocratique)

Pourquoi pas, notamment les responsables voiries.

Action n°5

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Mettre en place un véritable "squelette" cyclable structurant et sécurisé avec la création d'aménagements cyclables continus et séparés matériellement du reste de la circulation.

Pour les réaliser, un travail doit être co-construit en amont avec les associations d'usagers, et l'intégrer aux documents d'urbanisme en tant que schéma directeur cyclable, en se basant entre autres sur les données des usagers Cyclofiches de Roue libre (<http://www.cyclofiches.rouelibre.net>) et le résultat du baromètre FUB 2019 (<https://www.parlons-velo.fr/>).

Ghislain Garlatti (Francin-Les Marches 2020 nouveau démocratique)

Au mieux dans les limites financières et foncières de la commune.

Action n°6

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Relier gare, écoles, commerces et zones commerciales, équipements municipaux et créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Et offrir des possibilités de liaisons vélos-bus pour permettre aux cyclistes de transporter leurs vélos dans les transports collectifs pour remonter (ou descendre) sur les coteaux environnants

Ghislain Garlatti (Francin-Les Marches 2020 nouveau démocratique)

On va déjà essayer de développer les bus.

Action n°7

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité. *Ce changement de cadre est une façon de permettre à chaque mode de déplacement de prendre sa juste place, de réduire la pollution, d'augmenter la sécurité et de fluidifier le trafic.*

Ghislain Garlatti (Francin-Les Marches 2020 nouveau démocratique)

C'est de l'urbanisme de long terme.

Action n°8

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Ghislain Garlatti (Francin-Les Marches 2020 nouveau démocratique)

Uniquement en zone urbaine.

Action n°9

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Ghislain Garlatti (Francin-Les Marches 2020 nouveau démocratique)

Selon les possibilités

Techniques et la configuration de l'existant.

Action n°10

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Et offrir plus de stationnement vélo sécurisé en particulier à proximité de la gare et dans les quartiers résidentiels.

Ghislain Garlatti (Francin-Les Marches 2020 nouveau démocratique)

Ok.

Action n°11

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

« Le programme Alvéole de la FUB permet d'apporter jusqu'à 60% du financement de stationnement vélos dans l'habitat social et près des pôles d'échanges. »

Ghislain Garlatti (Francin-Les Marches 2020 nouveau démocratique)

Pas de commentaire

Action n°12

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Soutenir également l'achat de vélo... neuf ou d'occasion pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux.

Ghislain Garlatti (Francin-Les Marches 2020 nouveau démocratique)

Uniquement dans des cas précis (service à la personne, association, ...)

Action n°13

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Ghislain Garlatti (Francin-Les Marches 2020 nouveau démocratique)

Soutenir localement la démarche de la comcom.

Action n°14

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Ghislain Garlatti (Francin-Les Marches 2020 nouveau démocratique)

Oui s'il y en a.

Action n°15

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Ghislain Garlatti (Francin-Les Marches 2020 nouveau démocratique)

Même chose que n14.

Action n°16

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Soutenir la mise en place de vélobus et créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Le manque d'activité physique chez les jeunes (et moins jeunes), est un problème majeur, puisque 17% des enfants sont en surpoids. Favoriser le vélo, et notamment son apprentissage à l'école et dans les centres de loisirs, permet d'encourager une pratique physique régulière et participe à l'épanouissement et à l'autonomisation des jeunes. Le gouvernement a décidé dans son plan vélo, de généraliser le « savoir rouler à vélo » à l'école : tout enfant entrant en 6ème doit être capable de rouler à vélo. La mairie peut accompagner cette mesure.

Ghislain Garlatti (Francin-Les Marches 2020 nouveau démocratique)

Oui avec l'aide des associations compétentes.

Action n°17

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Et équiper les services municipaux de vélos pour les déplacements professionnels.

Le vélo peut être une source d'économie et de visibilité pour l'action des services municipaux. Les communes peuvent promouvoir la logistique à vélo, en équipant leurs services de vélo-cargo, pour l'entretien des espaces verts ou la livraison de repas par exemple. Un vélo-cargo est bien moins onéreux qu'une camionnette pour de petites livraisons.

Ghislain Garlatti (Francin-Les Marches 2020 nouveau démocratique)

Difficulté par rapport à la topographie de la commune.

Action n°18

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Et accompagner la mise en place de plans de déplacements mobilité (PDM) dans les entreprises du territoire avec la mise en place du forfait mobilité, d'aide à l'acquisition de vélo, de stationnement et de soutien aux déplacements professionnels en mobilité douce.

Ghislain Garlatti (Francin-Les Marches 2020 nouveau démocratique)

Dans la mesure du possible.

Action n°19

Créer une "journée sans voiture". Par exemple, chaque année en septembre dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, organiser une journée sans voiture pour expérimenter une nouvelle appropriation de l'espace urbain.

Ghislain Garlatti (Francin-Les Marches 2020 nouveau démocratique)

Ponctuellement et dans une partie réduite du territoire.

Action n°20

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Ghislain Garlatti (Francin-Les Marches 2020 nouveau démocratique)

Toujours nécessaire

Commentaires généraux**Ghislain Garlatti (Francin-Les Marches 2020 nouveau démocratique)**

Notre programme prévoit 66 000 euros par an pour le développement des mobilités douces et un investissement de 400 000 euros d'investissement par an sur la sécurité des voiries (piétons, vélo, voitures).